

Secrétariat de l'Inspection

Affaire suivie par :
Nadia BOUDIER

Tél : 03 85 90 94 20
Mél : 0710093R@ac-dijon.fr

7 rue de la providence
71100 CHALON-SUR-SAÔNE

Chalon sur Saône, le 21 septembre 2021

L'Inspecteur de
l'éducation nationale

Aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, les écoles sont confrontées à des absences d'élèves, en fin d'année (ou à la veille des petites vacances), de plus en plus nombreuses, et parfois pour des durées significatives. Aussi je tiens à faire quelques rappels concernant ce type de demande, de la part des parents.

Il convient tout d'abord de rappeler que tout enfant inscrit dans une école est soumis à l'obligation de fréquenter de façon régulière, y compris pour les classes maternelles, dès la petite section. Les directeurs sont chargés de veiller à cela et signalent, en pareil cas, les différentes situations de ce type.

Cependant, on peut admettre, mais de façon purement dérogatoire, ponctuelle, que quelques circonstances amènent des parents à demander à anticiper des départs en vacances ou ponctuellement avant un week-end.

A titre d'exemple, on pourrait citer :

- pour rejoindre une partie de la famille à l'étranger, ou outre-mer (cas des enfants, par exemple, qui ne voient leurs grands-parents qu'une fois par an)
- membres de la famille malades, qu'il s'agit d'accompagner
- situations familiales complexes, pour permettre à l'enfant de rejoindre l'un de ses parents etc.

Dans tous les cas les directeurs d'école me transmettent ces demandes avec un avis, lequel prend en compte le nombre de demandes du même type déjà faites dans le passé, pour une même famille.

En clair, on peut considérer que des départs anticipés fréquents, répétés, ne sont pas recevables.

Je pense que vous comprendrez également les raisons de cette lettre de cadrage, compte tenu des conséquences pour l'élève, qui peut le cas échéant manquer quelques séances d'enseignement essentielles, mais aussi de l'impact que l'on peut imaginer sur le fonctionnement des classes : difficulté, par exemple, pour présenter des notions nouvelles s'il manque une partie de la classe.

Je vous remercie, Madame, Monsieur, de bien vouloir prendre en compte ces observations, qui doivent permettre à nos écoles d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.



Charles PERRIN
Inspecteur Education Nationale